

L'écho

DE FEYZIN

L'ACTU DE LA VILLE EN 12 PAGES - #240 - MARS 2024

PLURI'ELLES, CHASSE AUX ŒUFS :
DÉCOUVREZ LE PROGRAMME !
P.4

HOMMAGE À
MARIE-JOSÈPHE SUBLET
P.5

Budget
2024

Budget 2024 :
les points à retenir



ANIM'SPORTS

La première semaine des vacances de février a été l'occasion pour de nombreux jeunes de s'initier à plusieurs sports dans le cadre des séances gratuites Anim'Sports, proposées par la Ville au COSEC, comme ici **le vendredi 23 février**, mais aussi au Fort !

TEMPÔ D'HIVER

Le samedi 3 février, l'école de musique de Feyzin était accueillie à l'école de Musique de Saint-Fons pour une nouvelle édition de Tempô d'Hiver en présence de la batteuse clermontoise Elvire Jouve.



DROIT DU TRAVAIL

Un atelier "Droit du travail" était proposé aux personnes inscrites à la Maison de l'Emploi **le mardi 6 février**, dans la salle des Mariages de la Mairie. 6 participantes ont pu en apprendre un peu plus sur leurs droits et devoirs dans le monde professionnel.



SOIRÉE À SUCCÈS !

Salle comble pour la 3^e soirée de "Ciné au Rex" organisée **le mardi 13 février** dans la salle du quartier des Razes ! Le film *Encanto* a été projeté devant une salle remplie par de nombreux Feyzinois venus en famille.

ÇA S'EST PASSÉ À FEYZIN



FÉVRIER A ÉTÉ UN MOIS DE TRISTESSE POUR LA VILLE DE FEYZIN, AVEC LE DÉCÈS DE MARIE-JOSÈPHE SUBLET SURVENU LE 28 JANVIER DERNIER.

Elle a été maire de notre commune de 1977 à 1989, première femme élue Maire à Feyzin, et est devenue députée du Rhône de 1981 à 1993. Vous pourrez en apprendre un peu plus sur ce grand personnage feyzinois en page 5. Pour ma part, je tiens à saluer la femme d'engagements et de convictions qu'elle a été, déterminée et toujours à l'écoute des autres. C'est elle qui a impulsé de nombreux projets pour la culture et le sport à Feyzin : construction du centre Léonard de Vinci et de la médiathèque, aménagement des courts de tennis ou encore du centre de loisirs des 3 cerisiers.

Et puisque nous arrivons au mois de mars, je n'oublie pas que Mme Sublet a participé activement à la mise en place dans notre ville de l'événement "Des femmes et des arts" autour du 8 mars. Depuis plusieurs années, l'événement Pluri'Elles a pris le relais, toujours pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes. Exposition, lectures théâtrales, concert, ateliers... venez nombreux et nombreuses assister à ces événements !

Marie-Josèphe Sublet croyait profondément aux valeurs de la culture et du sport pour le bien-être des plus jeunes. Alors durant les vacances d'hiver, lorsque j'ai eu le plaisir de rencontrer les jeunes Feyzinois qui participaient aux activités Anim'Sports, j'ai eu une pensée pour ma prédécesseure et son action pour les jeunes de notre commune.

Je vous souhaite un beau mois de mars entouré des premiers bourgeons de fleurs du printemps, et je vous donne rendez-vous du 14 mars au 4 avril pour nos échanges réguliers en conseils de quartiers.



Murielle LAURENT
Le Maire de Feyzin



ON PRÉPARE L'AVENIR !

Le collège Frédéric Mistral organisait **le jeudi 15 février** son premier Forum des Métiers ! Les élèves de 4 classes de troisième de l'établissement ont pu échanger avec des professionnels de notre territoire, qui leur ont présenté leurs métiers.

PLANTATION

25 participants et participantes ont mis la main à la pelle pour une plantation sur la butte à l'entrée de la porte de Corbas, aux Grandes Terres, **le samedi 17 février**. Une mention spéciale aux jeunes sapeurs pompiers de la caserne de Feyzin, venus en nombre pour cette matinée !



PORTRAITS DE FEMMES

L'exposition "Révéler l'invisible, les femmes oubliées" de l'artiste Marie Morel est visible au Fort de Feyzin depuis **début février et jusqu'au 18 mars** ! Plusieurs animations en lien avec l'exposition sont prévues en mars dans le cadre de Pluri'Elles (voir page 4).

EN BREF



L'ACTU DU MOIS

Vivez une semaine Pluri'Elles !

À l'occasion de la Journée Internationale du Droit des Femmes du 8 mars, la Ville de Feyzin met à l'honneur des femmes talentueuses autour d'une programmation culturelle riche en événements, du 1^{er} au 8 mars !

Dès le vendredi 1er mars, une Lecture-Spectacle rendra hommage à deux grandes figures féminines et féministes, Gisèle Halimi et Simone Veil, à 18h à la médiathèque. Plusieurs animations seront proposées au Fort de Feyzin, dans le cadre de l'exposition "Révéler l'invisible, les femmes oubliées" de Marie Morel : des performances de danses théâtrales le mardi 5 mars à 14h30 et 17h, par la compagnie Tanz Mit, avec Lara Fourgeaud, des lectures théâtrales de texte de femmes engagées par l'association Tribu'lations théâtrales le jeudi 7 mars à 14h30 et 17h, et un vernissage de l'exposition en présence de l'artiste le vendredi 8 mars à 18h. Un atelier artistique sur la vision de la femme sera proposé

le mercredi 6 mars de 15h à 18h, au Fort, par l'artiste Mylla. Le Centre social Mosaïque vous invite dans ses locaux pour un atelier sur la connaissance de corps féminin à travers les âges, avec la sage-femme Aurélie Chick le 8 mars à 14h. Pour clôturer la semaine, la chanteuse Lily Luca se produira à la Guinguette à 15h et au Rex à 20h le vendredi 8 mars, avec une 1^{re} partie assurée par le chœur des femmes de l'École de musique.

Programme complet sur www.ville-feyzin.fr

MÉDIATHEQUE

Printemps du Numérique

Les jeux vidéo, l'e-sport et l'intelligence artificielle seront à l'honneur lors des premiers jours du mois d'avril à la Médiathèque ! Des tournois d'e-sport, mais aussi une conférence sur la thématique, plus que jamais d'actualité, de l'intelligence artificielle, vous attendent pour la nouvelle édition du Printemps du Numérique du mardi 2 au vendredi 5 avril. Des jeux vidéo, des plus récents aux plus anciens, seront également en accès libre durant ces 4 jours. Retrouvez le programme complet de cet événement sur www.mediathèque.ville-feyzin.fr.

EN FAMILLE

CHASSE AUX ŒUFS LE 6 AVRIL

Les petits Feyzinois et leurs parents peuvent d'ores et déjà cocher cette date dans leur agenda :

la 8^e édition de la Chasse aux Œufs aura lieu au Parc de l'Europe, le samedi 6 avril, de 14h à 17h !

Après leur inscription, à réaliser sur place, vos enfants pourront partir à la recherche des œufs dans différentes zones du parc, puis échanger leurs trouvailles contre des chocolats de Pâques. Un concours de dessin et d'autres stands créatifs animeront également cette joyeuse après-midi.

Une belle journée conviviale, pour laquelle vous pouvez toujours vous porter bénévole afin d'aider à l'organisation ! N'hésitez pas à envoyer un mail à jeparticipe@ville-feyzin.fr ou au 04 72 21 46 49 pour vous porter bénévole.



MÉDIATHEQUE

Les P'tites Z'oreilles : jusqu'au 29 mars !

Le mois de mars est consacré aux tout-petits à la Médiathèque avec les P'tites Z'oreilles ! L'exposition "Ça ne tient pas debout" vous invite à jouer au ras du sol avec votre enfant, sur les formes illustrées par l'artiste Elisa Gehin, aux heures d'ouvertures de la médiathèque. Retrouvez également de nombreuses activités pensées

pour les 0-3 ans : des séances d'Éveil Musical le samedi 9 mars à 10h et 11h, des ateliers pour développer la créativité entre parents et enfants les 6 et 16 mars à 10h15, ou encore une conférence le jeudi 21 mars à 19h30 au Rex sur l'initiation à l'art pour les tout-petits. Programme complet sur www.ville-feyzin.fr



HOMMAGE A

Marie-Josèphe Sublet

Marie-Josèphe Sublet s'est éteinte le 28 janvier dernier. Maire de Feyzin, de 1977 à 1989, elle aura œuvré sans relâche à la modernisation de la commune durant ses 12 années à ce poste.

Elle fut la première femme Maire de Feyzin. Marie-Josèphe Sublet s'en est allée le 28 janvier 2024. Les traces de son engagement durant ses années à la tête de notre commune demeurent, elle qui a travaillé, sans relâche, à la construction d'équipements pour les Feyzinois. Née en 1936 à Lyon, "Marie-Jo" grandit à Feyzin à partir de 1938, date à laquelle ses parents s'installent dans notre commune. En 1965, elle devient conseillère municipale : le début d'un parcours politique exemplaire. Elle devient Maire de Feyzin de 1977 à 1989, et s'assoit sur les bancs de l'Assemblée Nationale en tant que députée socialiste du Rhône de 1981 à 1993.

Engagée pour la culture et le sport

En tant que Maire, elle accompagne le développement de la commune par la construction de nombreux équipements dont peuvent toujours profiter les Feyzinois. Durant ses 12 années à la tête de notre commune, elle inaugure le centre Léonard de Vinci, le Centre Communautaire de Loisirs (les 3 Cerisiers), les terrains de tennis, le boulodrome ou encore



le bâtiment accueillant aujourd'hui la Médiathèque. Ses engagements en faveur de l'accès au sport et la culture pour toutes et tous auront guidé son action politique, à Feyzin comme à l'Assemblée Nationale.

Marie-Josèphe Sublet a donc donné l'élan qui a façonné le Feyzin que nous connaissons toutes et tous. Elle continuera de participer à la vie de la commune après sa carrière politique, notamment à travers l'association "Des Fleurs et des Arts", qui promeut, encore aujourd'hui, l'art floral. C'est l'une des figures majeures de l'histoire de Feyzin qui nous a quittés le 28 janvier dernier.

ENGAGÉE EN POLITIQUE MAIS AUSSI DANS LE MILIEU SYNDICAL ET ASSOCIATIF, MARIE-JOSÈPHE SUBLET AURA NOTAMMENT ŒUVRÉ À LA CRÉATION DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE.

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Participez à votre conseil de quartier !

Venez à la rencontre de vos élus et informez-vous sur les projets en cours près de chez vous lors de votre Conseil de Quartier ! 6 conseils sont organisés du 14 mars au 4 avril. En présence de Madame le Maire et des élus référents de chaque quartier, une présentation des principaux projets proches de chez vous, mais aussi sur l'ensemble de la commune sera réalisé. Un temps d'échange est prévu à la fin de chaque conseil, et vous permet de poser toutes vos questions directement à vos élus !

6 quartiers, 6 conseils

Le premier Conseil de cette session sera celui du quartier Vignettes, Figuières, les Maures, le jeudi 14 mars à 20h au Centre social Mosaïque, en salle Arc en Ciel. Le quartier suivant sera La Tour-Oasis le



jeudi 21 mars à 20h à la salle Polyvalente de l'école de La Tour, suivi de celui de Bandonnier-Géraniums le lundi 25 mars au Centre de Loisirs (salle du Grand Restaurant), des Razes le jeudi 28 mars à 20h au Rex, et de Champ Plantier le mardi 2 avril à 20h à l'école des Grandes Terres, en salle Évolution. Le Conseil de Quartier de la Bégude clôturera cette session le jeudi 4 avril à 20h à la salle des Fêtes de Feyzin. Les élus vous attendent nombreux lors de ces moments privilégiés d'échanges et de démocratie participative !

GRAND ANGLE



Le budget de la Ville de Feyzin pour l'année 2024 a été voté par les élus de la commune lors du Conseil Municipal du 5 février. Ce vote, crucial pour le bon fonctionnement des services municipaux dont bénéficient l'ensemble des Feyzinois au quotidien, permet également à la municipalité de poursuivre ses différents projets. Rénovations, fin des grands projets, endettement, fiscalité... découvrez dans ce grand angle les points à retenir du budget 2024 de la commune !



20,8 MILLIONS D'EUROS DE RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement de la commune sont en légère hausse par rapport à l'année précédente (+1,8% de hausse par rapport à 2023). Cette somme est issue en grande partie de la compensation versée par la Métropole de Lyon (9,2M€), de la fiscalité locale (7,7M€) et des subventions ou participations d'autres institutions et collectivités (2,7M€). Les produits des services aux habitants, comme par exemple la restauration scolaire, sont compris dans les recettes de fonctionnement (0,6M€), ainsi que d'autres recettes (0,6M€).

SOLIDARITÉ, VIE ÉCONOMIQUE et CCAS : 420 680 €

Maison de l'Emploi, Beau Marché, commerces, aides sociales, équipements dédiés aux seniors...

CULTURE : 706 812 €

Équipements et animations culturelles...

CADRE DE VIE :

813 644 €

Espaces verts, voirie, propreté, environnement, Fort de Feyzin, Grandes Terres...

SPORT ET VIE

935 435 €

Équipements sportifs, équipements sportifs et vie associative...



19,9 MILLIONS DE DÉPENSES RÉELLES PRÉVUES

Ces dépenses comprennent notamment la part du budget dédiée au bon fonctionnement des services municipaux, (5,5M€), avec une part importante dédiée comme chaque année à l'Éducation. Les frais de personnel (10,9M€) constituent également une part majeure de cette prévision de dépenses réelles. D'autres postes de dépenses complètent cette somme comme par exemple les subventions aux associations, qui restent stables cette année par rapport à 2023, à hauteur d'1,5M€.



TAUX D'IMPOSITION

C'est l'un des engagements de Madame le Maire et de l'équipe d'élus qu'elle conduit depuis le début de ce mandat : les taux d'imposition n'augmenteront pas pour l'année 2024. Une hausse de votre feuille d'imposition reste possible suite à une augmentation de 3,9% de la base de calcul de la taxe foncière, décidée par l'État en raison de l'inflation. Un taux d'imposition a été voté lors du Conseil municipal du 5 février dernier concernant la taxe d'habitation, mais concerne uniquement les résidences secondaires, suite à sa suppression pour les résidences principales.

QUE RETENIR DU



La part du budget consacrée à l'investissement global de la commune sera en légère baisse en 2024 puisqu'il s'élèvera à 8M€, alors qu'il était de 9,7M€ en 2023. Ce montant va permettre de finaliser les deux projets phares réalisés par la commune : la construction de la sixième école publique de la Ville, et la rénovation et couverture des courts de tennis. Cette somme sera aussi dédiée en partie aux travaux d'étanchéité de la toiture du Fort, à la rénovation de la toiture de l'école des Géraniums ainsi que du Centre Léonard de Vinci, au remplacement de l'installation de chauffage et climatisation de la Médiathèque et à la rénovation de l'aire de jeux située aux Razes.

NOUVELLE ÉCOLE

La construction de la 6^e école publique de la Ville a un coût total désormais estimé à 9 millions d'euros pour la collectivité. La cour de l'école a notamment été élargie pour le confort des enfants, expliquant une partie de la hausse du coût du projet. Ouverture en septembre 2024 !



TENNIS

La rénovation des courts comprenant une rénovation des 4 terrains et une construction de 2 courts, nécessite un budget global de 1,4 million d'euros. L'ensemble du projet, dont la rénovation sera inauguré en septembre 2024.

GRAND ANGLE

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE :

127 204 €

Vidéo-protection, sécurisation des bâtiments...

ADMINISTRATION :

4 028 468 €

Les dépenses liées au bon fonctionnement des services : gestion des locaux, équipements informatiques, assurances, fournitures...



Ce graphique présente les principales dépenses de fonctionnement des services municipaux. Ces dépenses permettent d'assurer des services de qualité aux Feyzinois. Les subventions faites au Centre Communal d'Action Sociale sont également intégrées à ce graphique. Les dépenses de personnel ne figurent pas dans les données présentées ci-contre.

** Ces dépenses ne comprennent pas les structures et associations qui interviennent au sein de la Maison de l'Emploi, qui bénéficient de subventions et ne figurent donc pas dans les dépenses de fonctionnement.*

ÉDUCATION : 2 019 124 €

Entretien des écoles, fonctionnement de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire, matériel pédagogique, sorties scolaires, Petite Enfance, Jeunesse...

ASSOCIATIVE :

fs, animations
ociative...

LE BUDGET 2024 ?

30 %

La dette de la Ville par habitant a baissé de 30% depuis 4 ans sur notre commune. Elle s'élevait à 1 937 € par habitant en juin 2020, et est aujourd'hui d'un montant de 1 370 € par habitant. Cette diminution s'explique notamment par le faible recours à l'emprunt de la Ville durant ce mandat.



rts de tennis,
vation totale
ouverture pour
e enveloppe
on d'euros pour
Le complexe
en 2024.

CENTRE LÉONARD DE VINCI

La poursuite de la rénovation du Centre Léonard de Vinci sera engagée en 2024, avec 75 000 € consacrés à des travaux qui renforceront l'étanchéité de la toiture.



MOT DE L'ÉLUE

Lundi 5 février, avec l'ensemble des élus de Feyzin, nous étions amenés à voter le budget 2024. Les grands projets se poursuivent : achèvement de la sixième école près du fort, réfection et couverture de deux courts de tennis, travaux d'étanchéité au Fort, rénovation de bâtiments et installations de chauffage... Je voudrais souligner l'augmentation des dotations et participations allouées par nos partenaires institutionnels (État, Région...) qui nous permettent de maîtriser ce budget malgré les hausses significatives des coûts de l'énergie et des matériaux. Au premier rang de ces partenaires se trouve la Métropole de Lyon qui soutient la Ville par le biais de dotations financières directes. Au-delà, la Métropole pilote des réalisations sur le territoire communal (nouvelle passerelle piétonne Bandonnier-Géraniums, aménagements de voirie...) ainsi que des projets qui seront bénéfiques aux cinq communes du territoire dit Portes du Sud, comme une future cuisine centrale.



Murielle Laurent,
Le Maire de Feyzin

LES JEUNES ET LA CITOYENNETÉ

RECENSEMENT CITOYEN

C'EST LA PREMIÈRE ÉTAPE ADMINISTRATIVE DE LA VIE DE CHAQUE JEUNE DE NATIONALITÉ FRANÇAISE. LE RECENSEMENT CITOYEN EST OBLIGATOIRE ET PEUT SE FAIRE DIRECTEMENT AU SERVICE ÉTAT CIVIL DE LA MAIRIE, AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS, MAIS AUSSI EN LIGNE.



À QUEL ÂGE ?

Le recensement citoyen peut s'effectuer à partir de 16 ans et doit être obligatoirement réalisé avant vos 25 ans. Le recensement citoyen ne concerne que les jeunes feyzinoises et feyzinois de nationalité française.



JDC

Le recensement entraîne la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), durant laquelle chaque jeune est informé sur ces droits et devoirs en tant que citoyen. Au terme de cette journée, un certificat de participation, obligatoire pour passer de nombreux examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.), est remis à chaque participant.



COMME UN-E GRAND-E !

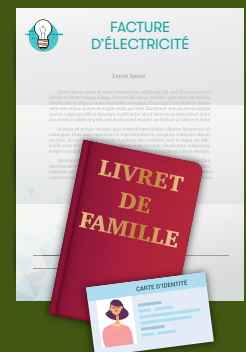
Le recensement citoyen est la première démarche qu'un jeune peut réaliser sans ses parents ! En effet, le rendez-vous peut être réalisé en toute autonomie par le jeune souhaitant effectuer son recensement. Pas de panique néanmoins, les parents peuvent évidemment accompagner leur adolescent à ce rendez-vous. À vous de choisir !



Le parcours citoyen des jeunes Feyzinois débute le plus souvent... par un rendez-vous à la Mairie de Feyzin ! Le recensement citoyen, obligatoire à partir des 16 ans, est en effet la première étape dans la vie citoyenne pour chaque jeune de nationalité française. À Feyzin, les jeunes peuvent également découvrir leur rôle en tant que citoyen au Corner, et pourront bientôt s'engager dans la vie citoyenne et les affaires de la commune dès le plus jeune âge avec le lancement d'un Conseil Municipal des Enfants au cours des prochains mois. Zoom sur les premières étapes de la vie citoyenne des jeunes Feyzinois !

PIÈCE OBLIGATOIRE

Pour se faire recenser, trois pièces justificatives sont à fournir obligatoirement : votre livret de famille à jour, une pièce d'identité justifiant de votre nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ainsi qu'un justificatif de domicile.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Bientôt, les enfants pourront se mettre dans la peau d'un citoyen et faire entendre leur voix sur les sujets qui les préoccupent avec le lancement dans les prochains mois d'un Conseil Municipal des Enfants.

CORNER

À FEYZIN, L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ SE FAIT AUSSI AU CORNER ! LES JEUNES INSCRITS PARTICIPENT À DES ACTIONS CITOYENNES, DONT DES SESSIONS DE RAMASSAGES DE DÉCHETS SUR L'ESPACE PUBLIC, ET SONT SENSIBILISÉS SUR DES THÉMATIQUES COMME L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES.



FEYZIN & LA MÉTROPOLE



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Candidatez pour intégrer le Conseil de développement !

Vous pouvez participer à la démocratie locale à l'échelon métropolitain, en intégrant le Conseil de développement de la Métropole de Lyon. Un appel à candidature est lancé jusqu'au 31 mars.

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie démocratique de la Métropole ? Le renouvellement des membres du comité d'organisation du conseil de développement de la Métropole de Lyon vous offre l'opportunité de participer à une instance utile à la vie démocratique de notre territoire.

Un conseil, pourquoi faire ?

Le conseil de développement de la Métropole de Lyon est un lieu de dialogue et de proposition citoyenne, destiné à associer les habitants à l'aménagement et au développement du territoire. Ses missions principales sont de recueillir les préoccupations des citoyens, d'organiser un débat public de qualité, mais aussi d'interpeller les élus et peser sur l'action publique. Le Comité d'organisation joue un rôle phare dans le bon fonctionnement de ce conseil de développement. Il prépare, anime et

restitue les temps forts du Conseil de développement, soutient et structure les travaux menés par des citoyens, et interpelle les élus et services de la Métropole.

Comment participer ?

Le comité d'organisation du Conseil de développement est composé de 90 membres : 45 citoyens volontaires et 45 représentants de la société civile ! Leur mandat de deux ans s'achève en ce début d'année, et de nouveaux membres vont donc être choisis pour la période de 2024 à 2026. Si vous souhaitez vous impliquer dans cette aventure démocratique et collective, vous avez jusqu'au 31 mars 2024 pour candidater. Les nouveaux membres volontaires seront tirés au sort parmi les candidats durant le mois d'avril 2024.

Pour vous porter candidat, il vous suffit de remplir un formulaire en ligne sur le site jeparticipe.grandlyon.com.

4 CITOYENS SONT NOMMÉS POUR CHAQUE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE. FEYZIN APPARTIENT AU TERRITOIRE "LES PORTES DU SUD", QUI ENGLOBE ÉGALEMENT LES COMMUNES VOISINES.



LA MÉTROPOLE À FEYZIN

Ça recharge !

Une nouvelle station de recharge de véhicules électriques est désormais en service sur la place René Lescot. En service depuis quelques semaines, cette station est composée d'une borne permettant le rechargement des véhicules électriques. Deux véhicules peuvent utiliser simultanément cette installation, située sur les places de stationnement face à la Guinguette.

Arceaux à vélo

Des arceaux de stationnement pour les vélos ont été installés dans plusieurs lieux au début du mois de février par les services de la Métropole, suite aux demandes des élus de la Ville afin de favoriser l'usage du vélo sur notre commune. Ces installations ont eu lieu place Louis Grenier, devant le collège Frédéric Mistral, rue des Bleuets et à l'entrée du Parc de l'Europe.

INFOS PRATIQUES

CONTACTER LA MAIRIE

18 rue de la mairie
BP 46 - 69 552 Feyzin cedex
04 72 21 46 00

Contacteur la police municipale
04 78 70 00 00

Déclarer un dysfonctionnement
04 78 63 40 00 ou sur
toodego.com

Éclairage public défectueux ?
Laissez un message vocal
au 04 72 21 46 46

Pharmacies de garde
au 3237 (0,34 cts/min
depuis un poste fixe)
ou sur www.3237.fr

POUR VOTER, JE M'INSCRIS !

Le dimanche 9 juin, les citoyens des 27 pays membres de l'Union européenne sont appelés aux urnes pour élire leurs représentants au Parlement européen ! Vous avez encore quelques semaines pour vous inscrire sur les listes électorales, que cela soit votre première inscription ou bien une ré-inscription suite à un déménagement. Cette démarche doit être réalisée avant le mercredi 1^{er} mai pour ce scrutin, directement en ligne sur www.service-public.fr. Pour vous inscrire, vous devez être majeur, de nationalité française et jouir de vos droits civils et politiques.

AUTORISATION DE CHASSE

La période d'autorisation de la chasse des pigeons de ville est exceptionnellement prolongée jusqu'à la fin du mois de juin sur le territoire de l'Espace Naturel Sensible des Grandes Terres. La chasse pourra être pratiquée, uniquement en journée, les lundis, jeudis et dimanches toute la journée, ainsi que les samedis matin.

Samedis ouverts : Les samedis ouverts de l'état-civil : Les samedis 2, 16 et 30 mars de 9h30 à 12h. Service ouvert en semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (8h30 à 17h30 sans interruption le mardi).

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Kamélia SAINT PAUL : 14 janvier
Aliya BELACEL : 17 janvier
Anis, Shahine AMARA : 18 janvier
Louis PEYROCHE : 26 janvier
Sihem ATTALAH : 26 janvier
Melya, Lila ODET : 29 janvier
Asaël DIMANA MANDAMBA : .. 1^{er} février

MARIAGE

Olivier, Dominique SERRE et
Corinne Cecilia Caroline PERRIN : .. 14 février

DÉCÈS

Marie Jeanne Paulette VILAR
veuve GIACHINO : 10 janvier
Michel Albert Alphonse MASSIN : .. 12 janvier

Robert Paul DAVID : 16 janvier
Samantha PRIOUX : 20 janvier
Jeanne Marie Josèphe FESCHET
veuve SUBLET : 28 janvier
Simone, Suzanne, Amélie PILLON
veuve CHAMPAVEYRE : 07 février

TRIBUNE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Dans le bulletin de la Métropole de février 2024, un scribe, en désignant les abords de la raffinerie de Feyzin, a écrit « des zones où l'humain n'a plus sa place... ». C'est une expression plutôt violente qui dépasse sans doute la pensée de celui qui l'a rédigée. Enfin, on l'espère. Ce propos en dit long sur les changements de point de vue d'une partie de la mouvance écologiste. Des années en arrière, les mêmes auraient réclamé des industriels qu'ils réduisent leurs nuisances, fassent évoluer leurs process et/ou leurs fabrications. On aurait peut-être plutôt demandé à ces industriels de déménager leurs risques dans des zones éloignées des zones urbanisées. C'était avant ! maintenant c'est l'humain qui doit s'éloigner ! Mais alors, comment comprendre que des zones, tout autant frappées de règles

du PPRT puissent encore voir se construire des logements ? Stupéfiant. Au conseil municipal de février, nous nous sommes étonnés de ce paradoxe. Entretenir l'existant, OUI, bien évidemment ! Mais construire sur des parcelles privées aujourd'hui végétalisées, NON !!! Alors que tout nouvel équipement public est dorénavant proscrit et qu'il faut fermer stade et piscine, c'est fort de marc de café. On peut, à minima parler d'inconséquence. Il faut rappeler que le principe pollueur-payeur est acté dans la jurisprudence européenne. C'est ceux qui apportent et vivent grassement du risque qu'ils infligent aux autres qui doivent prendre à leur charge la réparation des torts causés par leur exploitation. Les pouvoirs publics et les élus doivent défendre fortement cette exigence légitime.

Nous devons obtenir réparation des préjudices déjà causés et ceux qui nous sont promis. Les groupes industriels comme Total engrangent des profits considérables et ont les moyens de permettre aux habitants de notre commune de vivre normalement et d'accéder à des équipements sportifs et culturels de remplacement. C'est l'humain qui doit primer et non pas l'argent, surtout quand il salit.

VOS SORTIES DU MOIS

RENDEZ-VOUS NATURE

Du 13 mars au 15 mai

Au printemps, les Rendez-vous nature vous proposent six balades gratuites pour une découverte des Grandes Terres et de leurs richesses avec des associations naturalistes. Premier rendez-vous mercredi 13 mars de 14h à 16h, avec l'association



Arthropologia : partez à la découverte des coccinelles et apprenez à reconnaître quelques unes des espèces présentes sur les Grandes Terres (départ Fort de Feyzin). Vendredi 5 avril, c'est une balade nocturne qui est proposée par la LPO. De 19h45 à 21h15, partez à la recherche des chauve-souris des Grandes Terres (départ Parc des 3 cerisiers).

Programme complet des six balades animées et inscriptions pour les visites animées : lefortdefeyzin.fr.

RALLYE DES OISEAUX

Dimanche 10 mars / dès 7h30 / Cosec

Organisé par l'association Feyzin Cyclo se tiendra le 10 mars prochain. 6 parcours (4 sur route et 2 pour VTT). Départ et arrivée au Cosec, inscriptions sur place dès 7h30. **Préinscription possible sur le site du club. Renseignements au 06 87 25 12 28 (route) ou au 06 51 45 46 94 (VTT).**

VENTE DE BUGNES

Dimanche 10 mars / 8h à 11h / Beau Marché
Stand de bugnes tenu par la FCPE de l'école de La Tour.

CAFÉ DES VOISINS

Mercredi 13 mars et 27 mars / 13h30 / Centre social Mosaïque
1h30 pour échanger et rêver à la cité alimentaire idéale le 13 mars,

et pour échanger sur le thème "agriculture et biodiversité...en ville ?" le 27 mars. Gratuit et ouvert à tous.

CINÉ-CONCERT

Mercredi 13 mars / 16h / L'Épicerie Moderne

Suivez Minilait, Mifune, Canard et Claude, trois animaux et une cacahuète dans leurs aventures faites en papier découpé, animation numérique et marionnettes, avec une bande-son réalisée en direct.

Dès 6 ans, durée 50 min. Tarif 7 €
Infos et réservations : epiceriemoderne.com

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 18 mars / 18h / salle du Conseil
Séance ouverte au public.

CÉRÉMONIE

Mardi 19 mars / 11h / Place de l'Église

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

CINÉMA

Mardi 19 mars / 20h / Rex

Chaque mois la Ville propose une séance de cinéma, gratuite et à voir en famille ; c'est Ciné au Rex ! En mars : Le Chat potté 2.

CONCERT

Lundi 25 mars / 20h / Rex

Venez écouter les groupes rock et musiques actuelles de l'école de musique de Feyzin.

EXPOSITION

Du 27 mars au 17 avril / Fort

Exposition de la Ligue des Droits de l'homme sur le harcèlement scolaire.

Visite libre de 14h à 17h les mercredis et samedis.

SPECTACLE

Mardi 2 et mercredi 3 avril / 17h30 / aux 3 Cerisiers

Spectacle de Marionnettes.

CHASSE AUX ŒUFS

Samedi 6 avril / 14h / Parc de l'Europe
Plus d'infos en page 4.

RENCONTRE LITTÉRAIRE

Samedi 6 avril / 16h / Médiathèque
Dans le cadre de l'événement Quais du

Polar, la médiathèque accueille les autrices Sophie Chabanel et Claudie O. Wetterwald, pour un panorama du polar, allant du thriller à la comédie policière.
Gratuit pour tous.

MARCHE NORDIQUE

Dimanche 7 avril / dès 7h45 /

Grandes Terres
Matinée organisée par l'AFA Feyzin Vénissieux. Départ Gymnase Colas (Vénissieux).

3 parcours : 11 km chronométré, 9 km loisir et 4 km

inter-génération.

Inscriptions dès 7h45,

départs dès 9h.

Pré-inscriptions

possibles sur le site afafeyzinvenissieux.com
Plus d'infos : afafeyzin@free.fr ou 04 78 70 81 08

KALÉIDOSON

Dimanche 7 avril / 15h /

L'Épicerie Moderne
Concert organisé par Léthé Musicale, avec l'ensemble La Bergamasque de l'école de musique de Feyzin, Cem, le Chant des Possibles.

Tarifs 15€ / 10€.

Infos et réservations :

04 78 83 79 31 ou

lethe.musicale@orange.fr



FORT EN LUMIÈRE

Mercredi 10 et jeudi 11 avril / Fort de Feyzin

Troisième édition pour Fort en Lumière ! Pendant deux soirées, de 19h à 23h le Fort revêt ses habits de lumières et vous accueille pour une balade sécurisée, au fil de mises en lumière spectaculaires des différents espaces du Fort (durée : 1h environ). Un food-truck sera présent pour vous restaurer avant ou après votre visite. La mise en lumière du Fort est réalisée par les étudiants en Conception et management de l'éclairage de l'IAE Lyon, en partenariat avec l'ACE et Sup Bellevue. Une belle visite nocturne et artistique du Fort, gratuite pour tous, à déguster seul-e, entre amis ou en famille !



Directrice de la publication : Murielle Laurent / Rédaction : Ville de Feyzin / Photographies et illustrations : Ville de Feyzin, © Pascale Canard-Volland, © Céline Vautey, Canva, Freepik, thenounproject.com / Réalisation : Micro 5 Lyon.



3^{ème}
édition

Les p'tites z'oreilles



Spectacle

Ateliers

Expositions

Éveil musical

Scannez !



Du 5 au 29 mars

Parents-enfants
0-3 ans

À la Médiathèque de Feyzin

Retrouvez le programme sur
www.ville-feyzin.fr



feYZIN
VILLE DU GRAND LYON